

Des Livres et Vous

► Ce journal est entièrement réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

Journal de la CGT BnF
n. 11 nouvelle série, octobre 2012

► A PSA, OU AILLEURS, PAS QUESTION DE SE LAISSER FAIRE

Le 12 juillet 2012, PSA annonçait la suppression de 8300 emplois. L'arrêt de la production à Aulnay en 2014 (3000 postes supprimés, 10 000 emplois avec les sous-traitants), la suppression de 1400 emplois à Rennes (où l'on parle depuis le mois d'août de délocalisation de la 508 en Allemagne)...

► Peugeot-Citroën va-t-elle si mal ?

La direction de PSA a d'abord nié jusqu'en juillet 2012 la fermeture d'Aulnay (en fait prévue par le groupe depuis 2010 comme l'avait révélé la CGT) et nous dit aujourd'hui que la crise rendrait ce plan social inévitable. **Mais les arguments de PSA sont réfutables et discutables :**

► Peugeot a vendu en 2010 et 2011 plus de 3.5 millions de voitures, record historique (contre 2 millions en 1990).

► Son chiffre d'affaire est passé de 44 milliards en 2000 à 61 milliards en 2011, le PDG Varin annonce même dans la presse économique une «sécurité financière» pour l'entreprise de 12 milliards d'euros.

► Poursuivre la mobilisation contre les licenciements

Depuis juillet 2011, les salariés sont mobilisés sur les différents sites : débrayages, manifestations... Après la période estivale, la mobilisation s'organise car, les «salariés n'attendent pas grand-chose» d'un gouvernement qui «demande [...] de négocier le nombre de licenciement». **Or, c'est bien la revendication du «maintien intégral de tous les emplois et l'équilibrage des productions sur l'ensemble des usines» que portent les salariés. Soutenons-les, tous en manifestation le 09 oct.**

► L'ENTRÉE-MK2 : LE MAUVAIS FILM DE L'ANNÉE 2012

On nous avait vendu l'arrivée d'un MK2 au sein de la BnF comme un moyen de créer une nouvelle entrée côté hall Est sans déboursier un centime. La vérité est tout autre puisque le démontage du travelator longeant le patio et permettant d'accéder à l'actuelle entrée sera à la charge de la BnF, soit 423.000 euros ! Que dire également de la mobilisation des personnels du DMT et du coût des études (10.000€ pour l'amiant par ex.) payés par la BnF et qui ne seront jamais facturés à MK2... Enfin, l'occupation des locaux par cette société est gratuite les 5 premières années du bail en échange du montant nécessaire aux travaux, puis garantie annuellement à hauteur de 20.000 euros minimum pour les 5 années suivantes, soit pas grand chose. **Alors que le manque d'espace, les baisses de budgets et les suppressions de postes touchent de plein fouet l'établissement, cette affaire est une véritable provocation.**

► Nouvelle entrée : tapis rouge pour le MK2, pas pour les lecteurs !

Du projet d'origine, particulièrement ambitieux, il ne reste pas grand-chose : c'est un escalier de secours qui servira d'accès principal à la BnF et une structure en mailles métalliques qui s'élèvera entre les tours 2 et 3 à la place des deux immenses parois en verre initialement prévues. Une nouveauté tout de même : les deux ascenseurs extérieurs... L'honneur est sauf, paraît-il.

Enfin, alors que l'installation du MK2 devait être sans conséquence pour les lecteurs, **les erreurs commises par la BnF** concernant le dépôt du permis de construire, va pousser à plus tard des démolitions particulièrement lourdes prévues pendant la fermeture du site en septembre. **Aussi, la salle D et les auditoriums, accablés aux travaux, devront certainement rester fermés aux lecteurs en raison du bruit. Lamentable !**

► BNF, LES BUDGETS ET LES EFFECTIFS SOMBRENT

► Pour la fonction publique, le changement n'est pas pour maintenant !

Les orientations budgétaires du Gouvernement Ayrault arbitrées fin juin 2012 ne laissent aucun doute et la Ministre de la fonction publique Marylise Lebranchu a beau déclarer que «la page de la RGPP (révision générale des politiques publiques) est tournée», les coupes radicales vont se poursuivre.

Sous le précédent gouvernement, 150.000 postes de fonctionnaires ont été supprimés en appliquant la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. La gauche établit, elle, des priorités dans ses réductions de personnel : **les effectifs publics devront baisser de 2,5% par an entre 2013 et 2015**, à l'exception des trois secteurs, Education, Police et gendarmerie, Justice, où 65.000 créations de postes seront engagées sur le quinquennat. **Dans le même temps, les ministères devront aussi réduire leurs dépenses de fonctionnement de 7% en 2013 et 4% en 2014-2015.**

La gauche continue donc une politique bien rodée, celle du chiffre et de la baisse des budgets publics : la RGPP va continuer, voire se durcir, les coupes de personnels et de crédits vont perdurer sans qu'aucun bilan de la RGPP n'ait été réalisé ni aucune réflexion sur les missions de service public. Bienvenue à la rigueur de gauche !

► Et à la BnF, où en est-on ?

Depuis 5 ans, l'effort demandé à la BnF et à ses personnels est déjà considérable. Pour mémoire, **entre 2007 et 2011, 104 postes ont été supprimés soit 7% de**

l'effectif et la subvention de fonctionnement du Ministère de la culture, en baisse constante depuis 2009 (moins 3 millions sur 3 ans) a atteint son plus bas niveau en 2012, soit 184 millions d'euros.

Malgré ces fortes restrictions, le cadrage budgétaire 2013 du Ministère de la culture est d'ores et déjà très sombre pour la BnF : **il faudra encore supprimer 180 postes entre 2013 et 2015 et les crédits de fonctionnement vont baisser de 7,5% par an !** Cette politique de destruction d'emploi et d'austérité soumet les personnels à une augmentation des cadences et une multiplication des charges de travail (missions anciennes maintenues et multiplication de nouveaux projets). Faute d'effectifs suffisants, l'organisation du travail devient dans de nombreux secteurs de la bibliothèque de plus en plus tendue, contraainte et stressante,

source de dégradation et de malaise, voire de souffrance au travail (d'après la dernière enquête BVA auprès des personnels, 57 % des personnes interrogées sont périodiquement surchargées de travail).

La CGT-BnF condamne ces nouvelles réductions d'effectifs et de budget qui vont encore aggraver les conditions de travail des personnels et altérer la qualité du service public. Elle rappelle que la Fonction publique et ses agents ne sont pas une variable d'ajustement économique, qu'ils sont des vecteurs incontournables du bien-être et du progrès social de la société. **Aussi, elle appelle les personnels à se mobiliser, avec leurs organisations syndicales, pour créer les conditions favorables à un véritable changement.**



► NON, LES PEUPLES N'ONT PAS A PAYER CETTE CRISE

Le tour de force du discours libéral est de vous rendre coupables de choses dont vous ignorez vous-mêmes l'existence. Ainsi ceux qui sont responsables d'une des plus grandes crises que nous ayons connue depuis des décennies, prennent prétexte du gonflement des déficits et des dettes publics – alors qu'ils en sont à l'origine – pour imposer encore un peu plus un modèle qui a pourtant montré ses limites. **Usant d'une technique bien connue du renversement des responsabilités, les forces de l'argent tentent d'imposer une saignée digne des médecins de Molière : l'austérité généralisée fondée sur 4 grands principes : une finance libéralisée, l'austérité salariale, une fiscalité favorable aux plus riches, des suppressions d'emplois massifs.**

Pourtant, tout avait bien commencé. Les Américains moyens pouvaient accéder à leur plus ardent désir : devenir propriétaire de leur logement. Puis tout s'effondre rapidement. Plus que l'endettement des ménages américains, c'est la bulle de crédit alimentée par les acteurs de la finance qui a causé des dommages au niveau mondial.

Ainsi, parti d'un segment du marché immobilier américain, la crise s'est transformée en récession mondiale. C'est un véritable jeu de dominos qui, si on y regarde de près, provoque le vertige. **La dette privée s'est rapidement, avec l'injection colossale d'argent public dans l'économie, transformée en dette publique au plus grand bonheur de tous les spéculateurs du monde entier qui pouvaient désormais prêter à des taux d'intérêts élevés à des Etats qui, pourtant les avait sortis du gouffre.**

On avait sous les yeux l'illustration parfaite de ce que Marx décrivait dans la *Lutte des classes en France* : «c'est précisément le déficit de l'Etat, qui était l'objet même de ses spéculations et le poste principal de son enrichissement. A la fin de chaque année, nouveau déficit. Au bout de cinq ans, nouvel emprunt. Or chaque nouvel emprunt fournissait à l'aristocratie une nouvelle

occasion de rançonner l'Etat qui, maintenu artificiellement au bord de la banqueroute, était obligé de traiter avec les banquiers dans des conditions les plus défavorables »

La dette ne s'est donc pas creusée à cause d'un dérapage des dépenses comme on veut nous faire croire. Pour sortir de cette crise, il faut d'abord autoriser les Etats à emprunter directement auprès de la Banque centrale européenne plutôt qu'auprès des banques et des marchés qui s'enrichissent au passage : le remboursement des intérêts représente désormais près de 50 milliards d'euros par an ! Ensuite, il faut stopper les exonérations massives d'impôts pour les plus fortunés et les plus grosses entreprises afin que chacun contribue à hauteur de ses moyens... (→ voir le site de la CGT Finance : www.justicefiscale.fr).

En barrant la route au candidat des privilégiés et des nantis, l'urgence sociale n'a pas disparu. Au contraire une forte attente réside dans le pays et exige que l'on rompe franchement avec une politique antisociale. Comme le dit le secrétaire de la CGT « Les revendications, salaires, emploi, retraites, de l'ensemble des salariés, du privé comme du public, ne peuvent pas attendre et cela passe forcément par une rupture avec les politiques d'austérité menées partout en Europe ».

C'est pourquoi la CGT se met dès cette rentrée en ordre de bataille, avec tout d'abord un appel à signer une pétition contre le nouveau traité européen et une manifestation le 30 septembre, puis une mobilisation le 9 octobre pour la défense de l'emploi et de l'industrie.



LE COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Si la CGT a des élus dans l'ensemble des instances de l'établissement, le rôle et l'action de ses représentants des personnels restent pourtant mal connus. Aussi, dans ce numéro, nous avons décidé de mettre un coup de projecteur sur le CHSCT et sur notre travail au sein de ce comité.

► LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES MAG, UNE PRIORITÉ !

Pour la CGT, la santé des personnels et les conditions de travail sont une priorité. Aussi, avec l'intersyndicale nous œuvrons, depuis plus d'un an afin d'améliorer les stations TAD. Une série de chantiers devrait aboutir en 2012-13 : amélioration des espaces et de l'ambiance thermique, de l'acoustique, de la sécurité, désengorgement de certaines stations... mais il reste beaucoup à faire !

■ La manutention de charges

En France, tous secteurs confondus, les manutentions manuelles figurent parmi les principales causes d'accidents du travail (1 accident sur 3) et de maladies professionnelles (3/4 des TMS, troubles musculo-squelettiques, reconnus). La CGT s'est donc saisie de ces questions et a proposé que les caisses qui transportent quotidiennement des documents entre Tolbiac et Richelieu soient remplacées par des chariots fermés munis de rayonnages. Ce système, inauguré dans le département



des Manuscrits, permet de ne plus porter de charge, évite que les ouvrages s'abîment à cause des chocs et fait gagner un temps précieux aux personnels.

Par ailleurs, nous avons obtenu la mise en place d'une révision régulière des chariots utilisés à la BnF. Il faut enfin, que la législation soit mieux respectée : 15 kg de charge par opération, l'obligation de trouver des moyens mécaniques pour suppléer la force physique partout où cela est possible...

■ L'éclairage des locaux

Constatant des problèmes dans les magasins (nouveaux compactus venant obscurcir les luminaires, espaces mal éclairés, voire obscurs...) la CGT a obtenu des améliorations notables dans ce domaine et des chantiers ont été lancés dans de nombreux départements, tant à Tolbiac, que Richelieu, ou l'Opéra, afin de corriger l'éclairage des magasins. Des petites choses, certes, mais qui améliorent le quotidien.

► QUESTIONS AUX REPRESENTANTS DES PERSONNELS

⇒ Première question aux représentants des personnels CGT, vous faites quoi au juste au CHSCT ?

On fait beaucoup de choses qui ne se voient pas et qui sont le plus souvent ignorées des personnels. C'est le côté ingrat de l'engagement syndical. Globalement, notre démarche est de toujours faire émerger des solutions collectives aux problèmes individuels afin qu'un maximum de personnes puissent en bénéficier.

⇒ Comment êtes vous informés des problèmes des collègues ?

Il y a d'abord les agents qui nous contactent, puis les Registres de santé et de sécurité au travail [voir ci-contre] que la BnF a l'obligation de nous transmettre, puis les informations concernant les accidents du travail, mais c'est surtout lors des réunions du CHSCT que nous agissons. La BnF doit, en effet, y présenter tous projets modifiant de façon importante les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

⇒ Pour la réforme du Haut de Jardin, comment avez-vous procédé ?

Nous avons interrogé nos collègues de l'accueil et les syndiqués CGT qui travaillent dans les salles de lecture, puis recherché les remarques faites dans les Registres de santé et de sécurité au travail, et enfin analysé le projet

« S'il est possible d'obtenir des avancées dans une Instance comme le CHSCT, la mobilisation des personnels et l'action collective restent néanmoins le levier le plus puissant au service des salariés pour améliorer leur condition de travail et gagner le progrès social ! »

en fonction de ces éléments. Nous allons donc reparler, au prochain CHSCT, de la climatisation dans les salles et les espaces de travail qui sont à proximité des salles d'expositions, revenir sur les problèmes phoniques, notamment dans le Hall Est et ceux que vont générer l'implantation de quelques 70 fauteuils dans les déambulateurs.

La prise en compte de cet aspect devient indispensable puisque la sortie des salles du MK2 [544 places et plusieurs séances par jour] se fera dans le même patio que la nouvelle entrée de la BnF. Cela entraînera un nouveau flux de visiteurs dans la Bibliothèque et donc plus de bruit...

⇒ D'autres faits marquants ?

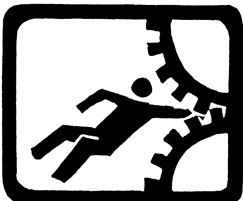
Il y aurait encore beaucoup à dire sur le Haut de Jardin, mais Richelieu reste un point noir et un combat incessant. Il faut se souvenir de la mobilisation des magasiniers en raison de l'augmentation des charges de travail, des problèmes de climatisation dans les modules (plus de 40° un été) et des bureaux du quadrilatère où il pouvait faire jusqu'à 15° en hiver... Pour chaque point, nous nous sommes mis en ordre de bataille et nous avons réglé, seuls ou avec l'intersyndicale, les problèmes. Aujourd'hui, il reste des questions importantes à traiter comme le plomb, les besoins en personnel...

► LE WIFI SUR LES LIEUX DE TRAVAIL, PARLONS-EN

Précisons le tout de suite, ce que décrit le professeur Belpomme, ci dessous, ne concerne qu'un petit nombre de cas, mais cela est suffisamment inquiétant pour que la BnF continue à utiliser, comme l'a voté le CHSCT, de la fibre optique et non du wifi.

Des chercheurs français viennent de démontrer que les champs électromagnétiques (CEM) modifient sensiblement la physiologie du sang et du cerveau des personnes électrosensibles et que l'impact sur ces marqueurs biologiques augmente et diminue selon l'intensité de l'exposition. « Nous savons avec certitude que l'hypersensibilité électromagnétique n'est pas psychosomatique », précise Dominique Belpomme (cancérologue, enseignant à l'université Paris 5 et intervenant à l'Organisation mondiale de la santé).

De plus, ces ondes « provoquent des effets majeurs dans le cerveau. Le plus important d'entre eux est l'ouverture de la barrière hémato-encéphalique. Cela permet au mercure, aux organochlorés et à d'autres polluants de pénétrer dans le cerveau, où ils causent diverses maladies neuro-dégénératives » [...] enfin, toujours d'après le professeur Belpomme, « nous avons aujourd'hui six études internationales qui montrent qu'il y a un lien



entre exposition prolongée aux champs électromagnétiques et maladie d'Alzheimer » et d'ajouter que, « heureusement, le stade est réversible. »

Par ailleurs, selon cet oncologue, le lien de cause à effet entre l'exposition aux ondes magnétiques et la leucémie (cancer du sang) ne fait plus de doute. « Quand on augmente la dose, on augmente le taux de leucémie. Des dizaines d'études toxicologiques en laboratoire le démontrent de la façon la plus évidente, tant in vitro que chez l'animal... » (→ la suite sur www.cgtnbf.fr).

■ Une pétition à Richelieu !

Une quarantaine de nos collègues de l'Inha et de la BnF qui travaillent dans la salle Ovale ont signé une pétition réclamant l'installation de la fibre optique dans cette salle plutôt que du wifi, ceci, à la fois pour préserver leur santé mais aussi pour le confort des lecteurs puisque la fibre est notoirement plus efficace.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé a classé en 2011 cette technologie comme potentiellement cancérigène, tandis que le Conseil de l'Europe vient de recommander sa suppression dans les écoles. Alors que les zones urbaines sont saturées d'ondes électromagnétiques (antennes relais, portables, "box"...), notre lieu de travail doit rester, comme l'a voté le CHSCT, un espace sans wifi.

- Le CHSCT, c'est quoi ? -

→ Le CHSCT est une instance consultative qui s'occupe des conditions de travail, de la santé et de la sécurité physique et mentale des salariés d'un établissement.

- Les membres du CHSCT bénéficient d'un droit d'accès à tous les espaces et peuvent procéder à intervalles réguliers à des visites de locaux.
- Le CHSCT peut également réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.
- Il s'intéresse aux risques professionnels et aux conditions de travail afin de les améliorer.
- Il vérifie le respect du cadre réglementaire et la mise en œuvre des mesures préventives...

Dans cette instance peuvent siéger jusqu'à 9 représentants des personnels. La représentativité de chaque organisation syndicale détermine le nombre de sièges qui leur est attribué. A la BnF, la CGT est la première force syndicale du CHSCT.

- Les registres de santé et de sécurité au travail -

→ Ces registres qui s'appelaient encore l'année dernière « d'hygiène et de sécurité » sont à la disposition des salariés afin qu'ils y consignent toutes « observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail ».

Ces registres doivent être mis, « dans chaque service, à la disposition des agents ». A la BnF, ils se trouvent généralement dans les secrétariats. Chaque remarque est immédiatement transmise à l'autorité hiérarchique qui doit normalement y répondre par écrit.

Les cahiers sont régulièrement transmis au CHSCT afin qu'ils soient examinés par la direction et les organisations syndicales. La CGT-BnF a obtenu, afin d'être plus réactif, que l'analyse des registres se fasse 4 fois par an au lieu de 3.

- Le droit de retrait, comment ça marche ? -

→ « Si un salarié a un motif raisonnable de penser que sa situation de travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, s'il constate une défaillance dans les systèmes de protection », il peut se retirer de son poste de travail. (Article L4131-2 du Code du travail et art. 5 et 6 du décret 82-453).

- Le danger en cause doit donc être « grave » et susceptible de produire un accident ou une maladie entraînant la mort ou une incapacité prolongée.
- Le caractère « imminent » du danger implique la survenue d'un événement dans un avenir très proche.

Vous avez pour seule obligation de prévenir oralement votre supérieur. Toutefois nous vous recommandons de remplir le Registre Hygiène et sécurité en précisant le poste de travail concerné, la nature du danger et sa cause, le nom de la ou des personnes exposées, et enfin de dater et signer. Personne ne risque de retenue de salaire pour avoir exercé ce droit. Par contre, si vous pouvez rester dans l'établissement, ne partez pas ce serait assimilé à un abandon de poste.

EMSEMBLE, PLUS FORTS ! SYNDIQUEZ VOUS

► Permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00, à Tolbiac, local 711, niveau A2, bandeau Sud
► tel : 01 53 79 49 01, mail : cgtnbf.fr

Toute l'actualité de la
CGT BnF ► www.cgtnbf.fr